

SECRETARIAT GÉNÉRAL
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DIRECTION GENERALE
DIRECTION INTERREGIONALE DE TOAMASINA

Juin 2022
Étude Régionale
Bulletin trimestriel

IMMATRICULATION DE VÉHICULES A TOAMASINA

N°13



Au quatrième trimestre 2021, à Toamasina, le nombre de véhicules nouvellement immatriculés diminue

1.1

AU PREMIER TRIMESTRE 2022, LES VEHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULES

DIMINUE

En 2022, lors du premier trimestre, il avait 580 véhicules immatriculés au Centre d’immatriculation de Toamasina. Ce nombre a connu une baisse de 8,42% par rapport au dernier trimestre 2021. Lorsque l’évolution de la proportion par type a

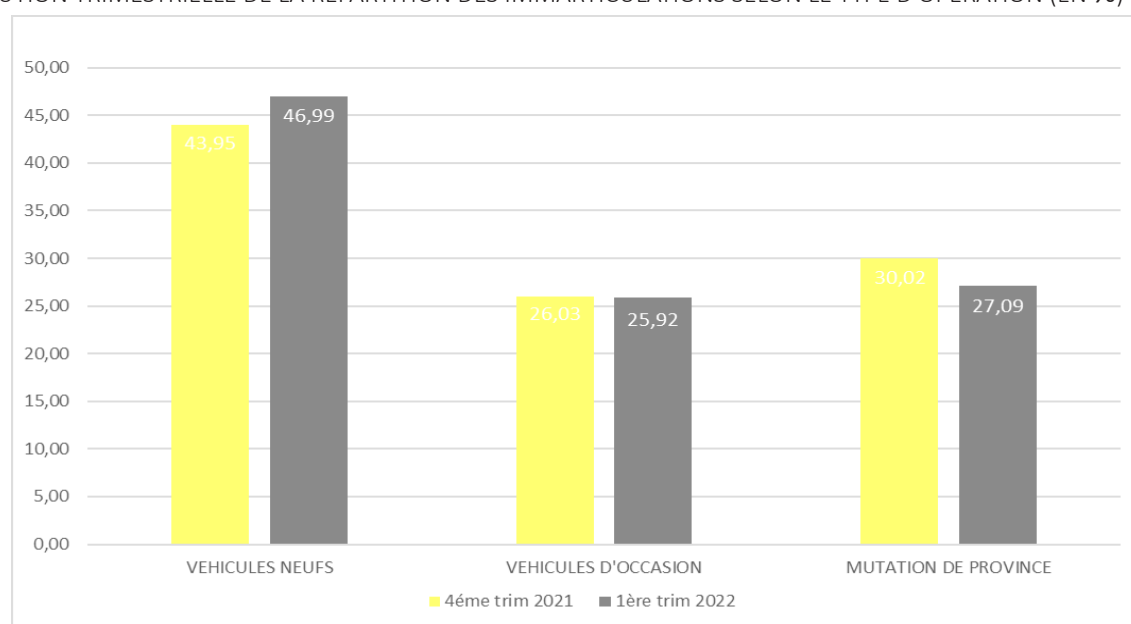
été comparée, il y a eu une augmentation de 3.04 points sur les véhicules neufs. Par contre, les mutations et véhicules d’occasion ont légèrement diminué respectivement de 0.11 et 2.93 points.

1.1.1 Au premier trimestre 2022, peu de variation sur chaque type d’opération



Graphique 1

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA REPARTITION DES IMMARTICULATIONS SELON LE TYPE D’OPERATION (EN %)



SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.2

AU PREMIER TRIMESTRE 2022, FORTE AUGMENTATION DES VEHICULES A DEUX

ROUES IMMATRICULES

Concernant le genre des véhicules enregistré au premier trimestre 2022, la proportion de moto est toujours la plus élevée, atteignant 37,90% avec une augmentation de 5.49 points. Les voitures particulières tiennent encore le second rang avec une part de 17,40%, soit une diminution de 3.90 points par rapport au

4è trimestre 2021. Quant au type des véhicules, en particulier, les véhicules neufs à deux ou trois roues restent dominants avec 76,90% des nouvelles immatriculations neuves suivis de loin par les voitures camion sur une part de 12,10%.

1.2.1 Au premier trimestre 2022, trois-quarts des véhicules neufs sont à deux ou trois roues



Tableau 1

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 4 ^e TRIMESTRE 2021	TOTAL 1 ^{er} TRIMESTRE 2022
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
VEHICULE A DEUX OU TROIS ROUES	76,87	0,03	0,04	32,47	37,96
VOITURES PARTICULIERES	3,20	33,55	26,54	21,29	17,39
TRANSPORT EN COMMUNS	0,00	19,35	28,40	11,94	12,71
VOITURES CAMIONNETTES	4,98	19,35	18,52	11,33	12,37
VOITURES CAMIONS	12,10	5,16	12,96	13,94	10,54
TRACTEURS ROUTIERS	1,42	18,06	4,32	4,44	6,52
SEMI-REMORQUES	1,07	1,29	1,23	3,83	1,17
REMORQUES	0,00	0,00	3,09	0,15	0,84
TRACTEUR AGRICOLE	0,00	0,65	0,62	0,46	0,33
VOITURES SPECIAUX	0,36	0,00	0,00	0,15	0,17
TOTAL	100	100	100	100	100

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.3

AU PREMIER TRIMESTRE 2022, LES MOTOS DE MARQUE « PIAGGIO » DOMINENT LA NOUVELLE IMMATRICULATION DES VEHICULES A DEUX OU TROIS ROUES

Parmi les véhicules à deux ou trois roues immatriculés au cours du premier trimestre 2022, la moitié porte toute la marque italienne « PIAGGIO » (55,90%). Cette proportion augmente de 13.62 points par rapport au 4^e trimestre 2021. La marque

« HONDA » est classée deuxième avec un point de plus que la « KINLON ». Cette dernière qui a vu une baisse de 5.95 points par rapport au trimestre précédent.

1.3.1 Au premier trimestre 2022, la marque « PIAGGIO » augmente fortement



Tableau 2

MARQUE DE MOTOS	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 4 ^e TRIMESTRE 2021	TOTAL 1 ^{er} TRIMESTRE 2022
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
PIAGGIO	57,87	0,00	28,57	42,45	55,95
HONDA	6,94	0,00	14,29	8,96	7,05
KINLON	6,94	0,00	0,00	12,74	6,61
SAS	5,56	0,00	0,00	1,89	5,29
PETER	4,17	0,00	14,29	0,50	4,41
YAMAHA	3,24	50,00	14,29	5,19	4,41
YONSLAND	4,17	0,00	0,00	2,36	3,96
BAJAJ	3,70	0,00	0,00	4,25	3,52
MILANGO	1,39	0,00	0,00	4,25	1,32
AUTRES	6,02	50,00	28,57	17,41	7,49
TOTAL	100	100	100	100	100

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.4

AU PREMIER TRIMESTRE 2022, LA PLUS PART DES VEHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULES SONT DE MARQUES « MERCEDES BENZ » et « RENAULT »

Concernant les véhicules autres que les deux roues immatriculés, au cours du premier trimestre 2022, la marque allemande « MERCEDES BENZ » occupe toujours la première place suivie de la marque française « RENAULT » avec des parts respectives 18,30% et 11,30%. La première a connu une hausse de

1.55 points tandis que la seconde a vu une baisse de 1.38 points. La marque japonaise « TOYOTA » remonte en troisième position (10,80%). La chinoise « SINOTRUK » perd une place et recule de 1.43 points par rapport au 4^e trimestre 2020.

1.4.1 Au premier trimestre 2021, la marque « TOYOTA » augmente progressivement



Tableau 3

REPARTITION DES IMMATRICULATIONS DES VOITURES SELON LA MARQUE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2022 (EN %)					
MARQUE DE VOITURES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 1er TRIMESTRE 2022	TOTAL 4 ^e TRIMESTRE 2021
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
MERCEDES BENZ	0,00	18,54	25,81	16,78	18,33
RENAULT	7,69	15,23	9,03	12,70	11,32
TOYOTA	7,69	11,92	10,97	8,16	10,78
SINOTRUK	46,15	0,00	0,00	9,52	8,09
HYUNDAI	3,08	8,61	5,16	5,90	6,20
VOLKS WAGEN	0,00	5,96	4,52	4,54	4,31
MITSUBISHI	7,69	1,32	4,52	2,49	3,77
NISSAN	1,54	3,97	4,52	2,95	3,77
MAZDA	0,00	2,65	5,81	4,31	3,50
PEUGEOT	0,00	3,97	4,52	3,63	3,50
KIA	0,00	3,97	3,23	2,72	2,96
SSANGYONG	0,00	3,97	1,29	1,59	2,16
FORD	0,00	2,65	1,94	1,81	1,89
IVECO	0,00	2,65	1,94	0,50	1,89
CITROEN	0,00	1,99	1,94	1,13	1,62
DAEWOO	1,54	1,32	1,29	0,20	1,35
SUZUKI	4,62	0,00	1,29	2,27	1,35
HELI	7,69	0,00	0,00	0,00	1,35
QINGDAO	0,00	0,00	2,58	0,50	1,08
AUTRES	12,31	11,26	9,68	18,30	10,78
TOTAL	100	100	100	100	100

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.5

AU PREMIER TRIMESTRE 2022, LA MAJORITE DES VOITURES NOUVELLEMENT IMMATRICULEES SONT A MOTEUR DIESEL

Selon la classification des voitures par source d'énergie utilisée, celles à moteur diesel occupent 83,51% des immatriculés au cours du premier trimestre 2022 dont 68,57% des voitures

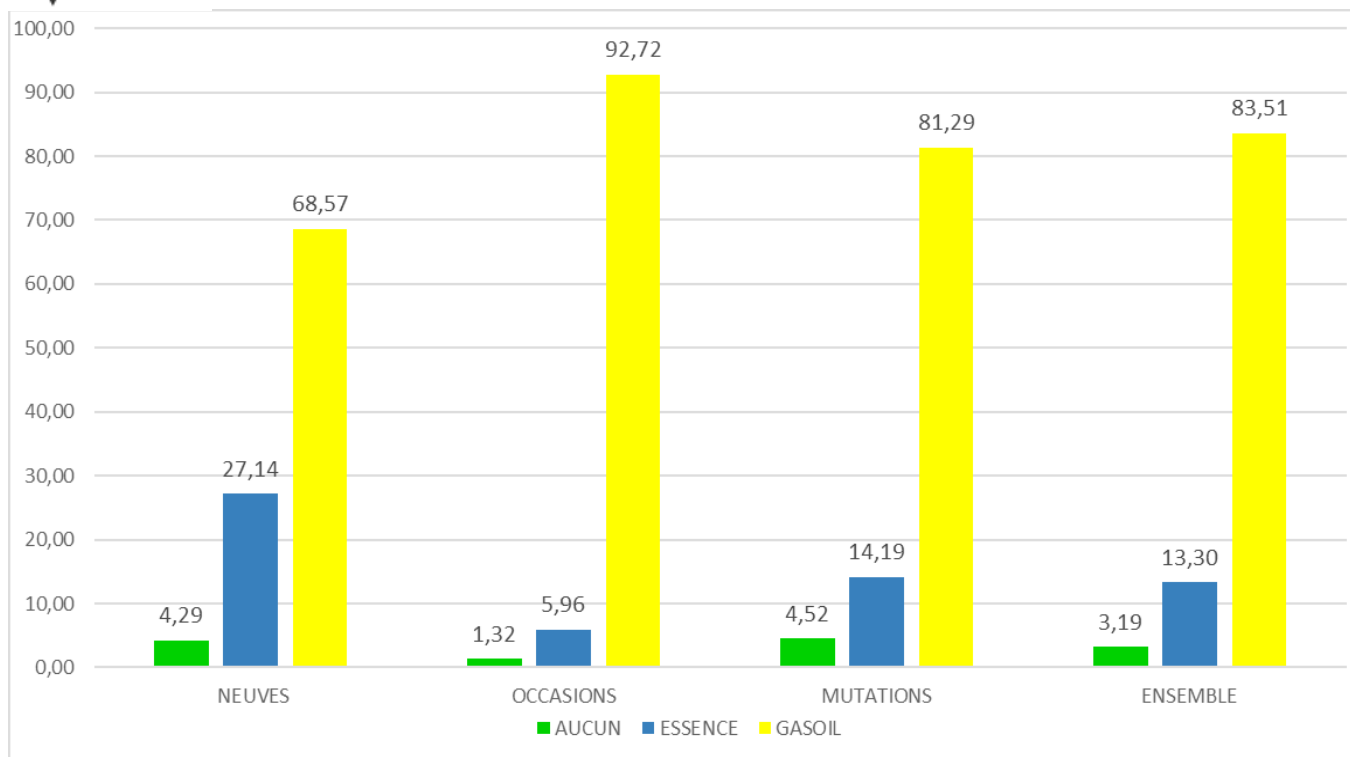
neuves, 92,72% des voitures d'occasion et 81,29% des voitures en mutation de province.



1.5.1 La répartition des immatriculations de voiture selon la source d'énergie au cours du premier trimestre 2022 (en %)



Graphique 2



SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

A partie de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est à dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent

1.6 AU PREMIER TRIMESTRE 2022, DOMINATION DE VOITURE PLUS DE 20 ANS

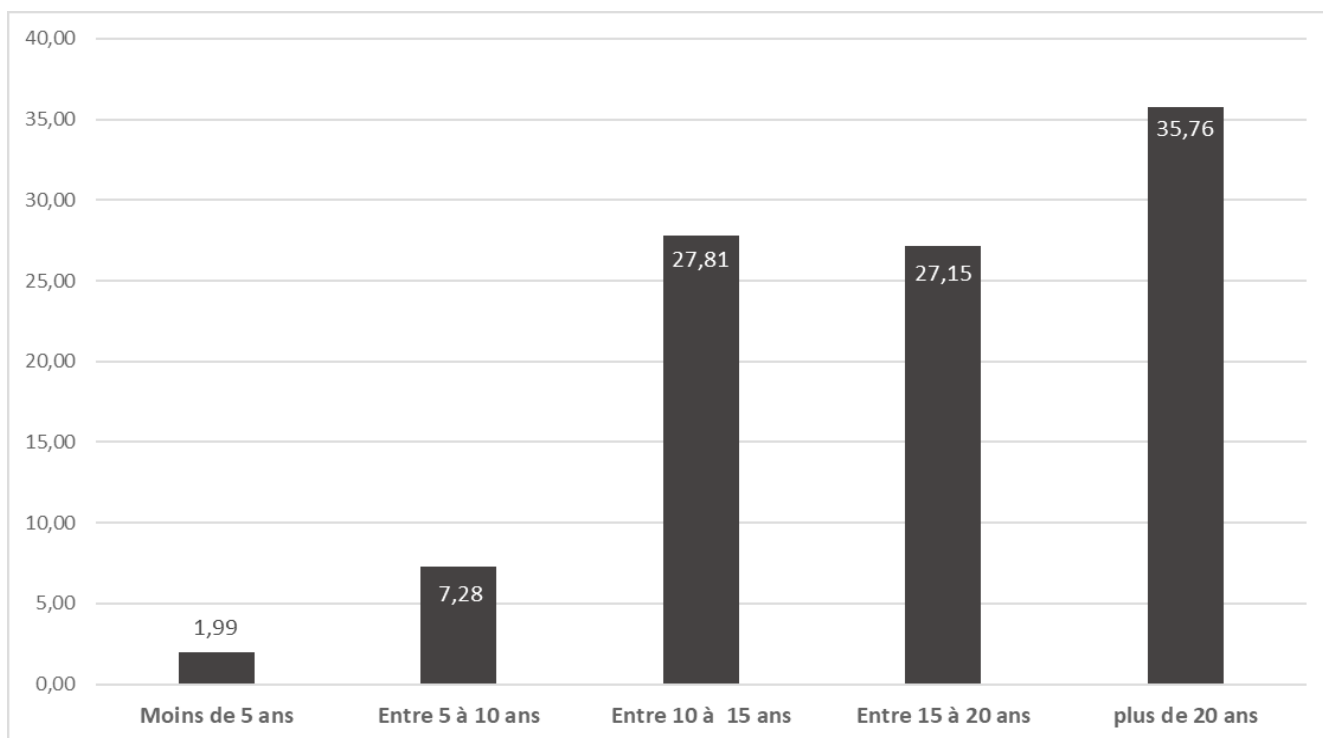
Concernant l'âge des voitures d'occasion importées par rapport à la date de première mise en circulation, les voitures de la tranche d'âge des plus de 20 ans étaient les plus nombreuses au cours du

premier trimestre 2022 (35,76%), tandis que celles âgées de 10 à 15 ans et 15 à 20 ans étaient les suivantes avec une proportion similaire (respectivement 27,81% et 27,15%)

1.6.1 Au cours du premier trimestre 2022, la majorité des voitures d'occasion importées sont agrées plus de 10 ans (en %)



Graphique 3



SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA



Note méthodologique

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province de Toamasina. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'Instat auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province et/ou propriétaire. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les duplicata. Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicule.

Les nomenclatures utilisées se basent sur la déclaration faite au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité Autres contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint le 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou motocyclettes.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, camion ventouse, voiture pompier, engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), pelle mécanique etc...

Pour les sources d'énergie, la rubrique « autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être vide pour les genres de véhicules remorque ou semi-remorque.

